Image not found or type unknown

MANDAT POUR VENTE IMMOBILIERE

Par **PONSEN marie pierre**, le **31/08/2017** à **10:34**

Bonjour,
Suite à une succession, nous avons, mon frère et moi meme mis en vente la maison de nos parents.
Pour des questions pratiques, nous nous sommes rendus séparémment à l'agence immobilière pour signer un mandat de vente, question de disponibilité.
Par je ne sais quel concours de circonstance, nous ne sommes pas repartis avec notre exemplaire de mandat.
L'agence immobilière fait la sourde oreille et ne nous donne pas notre exemplaire du mandat.
Que peut on faire ? Nous souhaitons résilier car il n'y a aucune visite et nous ne figurons plus au catalogue de cette agence. merci

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés